

République Française
Département du Doubs
Arrondissement de Montbéliard



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 26 septembre 2024

2024-09-06

REGIE EAU ET ASSAINISSEMENT : Attribution du marché de schéma directeur d'alimentation en eau potable des communes d'Arcey et de Désandans (réf cc2vv_2024_05)

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75

Nombre de délégués titulaires présents : 46 (dont suppléés : 3)

Nombre de délégués titulaires absents : 29 (dont représentés : 10)

Votants : 56

Le 26 septembre 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 20 septembre 2024.

PRESENTS :

Bruno BEAUDREY (*Etrappe*), Nathalie BELZ (*L'Isle sur le Doubs*), Claude BOURIOT (*L'Isle sur le Doubs*), Jacky BOUVARD (*Trouvans*), Christophe BOUVIER (*Médière*), Alexandre CHAILLET (*Montussaint*), Georges CONTEJEAN (*Geney*), Joseph CUENOT (*Mésandans*), Christian DROUVOT (*Saint-Georges-Armont*), Christophe DUPONT (*Arcey*), Michel EUVRARD (*Fontaine-lès-Clerval*), Marie-Hélène EVRARD (*Tallans*), Olivier FAIVRE-PIERRET (*Gondenans les Moulins*), Pascal FALLOT (*Rang*), Marc FARINE (*Roche-lès-Clerval*), Jeanne-Antide FELEZ (*Lanthenans*), Nathalie FRITSCH (*Rognon*), Edwige GARRESSUS (*Hyémondans*), Alain GIRARDOT (*Gondenans-Montby*), Michel GONIN (*Viethorey*), Nicolas GRUNEISEN (*Cubry*), Claude HUEBER (*Onans*), Michaël HUGONNIOT (*Arcey*), Chantal JACQUEMIN (*Arcey*), Gérard JOUILLEROT (*Anteuil*), Catherine LAIGNEAU (*Désandans*), Michel LAURENT (*L'Isle sur le Doubs*), Martine MARQUIS (*Pays-de-Clerval*), Virginie MERCIOL (*Marvelise*), Joëlle PAHIN (*L'Isle sur le Doubs*), André PARROT (*Désandans*), Marie-Blanche PERNOT (*Blussangeaux*), Frédérique PETITJEAN (*Branne*), Marie-Sophie POFILET (*L'Isle sur le Doubs*), Alain ROTH (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry SALVI (*Rougemont*), Cyril SIMONIN (*Appenans*), Emmanuel SPADETTO (*Mondon*), Laurent TOURTIER (*L'Isle sur le Doubs*), Valérie ULMANN (*Arcey*), Francis USARBARRENA (*L'Isle sur le Doubs*), Jean-Claude VERMOT (*Pays de Clerval*), Marie-Pierre VERNAY (*Pompierre sur Doubs*).

ABSENTS EXCUSES :

Albéric CHOPARD (*Soye*), Emmanuelle LAVILLE (*Uzelle*), René MOREL (*Pays-de-Clerval*),

ABSENTS SUPPLEES :

Pierre MAHON (*Cubrial*), représenté par son suppléant Jean-Luc LENOTTE ; Pierre RUPP (*Fontenelle-Montby*), représenté par son suppléant Raphaël BOUZIANE ; Danièle NEVERS (*Cuse et Adrisans*), représentée par sa suppléante Virginie MAURIVARD.

ABSENTS REPRESENTES :

Marie-Odile BONDENET (*Accolans*), pouvoir à Jacky BOUVARD, Marc-André DODIVERS (*Blussans*), pouvoir à Edwige GARRESSUS ; Pierre FILET (*Montagney-Servigney*), pouvoir à Emmanuel SPADETTO ; Martine LOHSE (*l'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Joëlle PAHIN ; Stéphanie PACCHIOLI (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Francis USARBARRENA ; Alain PASTEUR (*Arcey*), pouvoir à Bruno BEAUDREY ; Philippe JANUEL (*Avilley*), pouvoir à Joseph CUENOT ; Pierre PEGEOT (*La Prétière*), pouvoir à Marie-Blanche PERNOT ; Marcel SALLES (*Anteuil*), pouvoir à Gérard JOUILLEROT ; Fabrice VRILLACQ (*Gémonval*), pouvoir à Claude HUEBER.

ABSENTS :

Raymond BOBY (*Bournois*), André BOUVERET (*Huanne-Montmartin*), Thierry CHIERICI (*Tournans*), Martine COLLERY (*Rougemont*), Claude COURGEY (*Rougemont*), Sylvain DUBOIS (*Romain*), Séverine DUCROUX (*Rougemont*), Georges GARNIER (*Pays de Clerval*), Annie GROSJEAN (*Nans*), Rodney HEDIN (*Abbenans*), François HERMOSILLA (*Faimbe*), Nathalie PARENT (*Sourans*), Olivier PERRIGUEY (*Mancenans*), Victorien PIEGELIN (*Gouhelans*), Serge TAILLARD (*L'Hôpital Saint Lieffroy*), Jean-Pierre VAILLET (*Puessans*),

SECRETAIRE DE SEANCE :

Claude HUEBER

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2024-09-05

REGIE EAU ET ASSAINISSEMENT : Attribution du marché de schéma directeur d'alimentation en eau potable des communes d'Arcey et de Désandans (réf cc2vv_2024_05)

Emmanuel SPADETTO, vice-président en charge du cycle de l'eau indique à l'assemblée que les communes d'Arcey et de Désandans possèdent un réseau d'eau potable vieillissant et fuyard.

Il a été projeté la réhabilitation du réseau d'assainissement sur la commune d'Arcey et il apparaît pertinent d'établir un diagnostic des réseaux d'eau potable situés en parallèle des futurs travaux d'assainissement.

Les communes d'Arcey et Désandans ne possèdent pas de SDAEP à jour, le dernier datant de la Vallée du Rupt.

Il est donc nécessaire de prévoir un nouveau schéma directeur à l'échelle des communes afin de cibler les zones prioritaires à réhabiliter et rendre les travaux éligibles aux subventions de l'Agence de l'eau et du Département.

La Régie communautaire a publié un marché d'étude de schéma directeur d'alimentation en eau potable pour les communes d'Arcey et de Désandans, en date du 24 juillet 2024.

La consultation s'est achevée le 04/09/24.

6 offres ont été reçues dans les temps.

Synthèse de l'analyse des offres :

Entreprises	Prix (50%)			Valeur Technique (50%)		Nombre de pts global	Classement général
	Montant H.T.	Note (sur 10)	Points pondérés	Note (sur 10)	Points pondérés		
EVI	75 963.00 €	5.07	2.535	9.00	4.50	7.035	3
NALDEO	74 350.00 €	5.39	2.694	8.50	4.25	6.944	4
REALITE ENVIRONNEMENT	84 305.00 €	3.43	1.715	8.75	4.375	6.09	5
S.E.T.U.I	111 080.00 €	0.00	0.00	9.00	4.50	4.50	6
VERDI base	50 880.00 €	7.11	3.554	9.25	4.625	8.179	2
VERDI variante	41 470.00 €	10.00	5.00	9.50	4.75	9.75	1

Après analyse détaillée des offres telle, l'entreprise ayant présenté l'offre techniquement et économiquement la plus avantageuse est :

Le BET VERDI, pour un montant de 41 470,00 € H.T avec acceptation de la variante.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses		Recettes		
Objet	Montant	Objet	Subvention esperée	%
SDAEP ARCEY / DESANDANS	41 470,00 €	P@C25	21 215,10 €	30%
Pose de compteurs et vannes	20 000,00 €	AERMC	35 358,50 €	50%
Mise à dispo d'un agent de la CC2VV	3 000,00 €			
Divers et imprévus	6 247,00 €			
Total en € HT	70 717,00 €	Total subventions	56 573,60 €	80%
TVA 20%	14 143,40 €	Autofinancement	14 143,40 €	
Total TTC	84 860,40 €			
		Total	70 717,00 €	100%

L'exposé du vice-président entendu et après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- **Décide d'attribuer le marché de SDAEP pour les communes d'Arcey et de Désandans à l'offre techniquement et économiquement la plus avantageuse, présentée par le Bureau d'études VERDI avec variante, pour un montant de 41 470,00 € HT**
- **Adopte le plan de financement de l'opération présenté en séance**
- **Autorise le président à demander les subventions selon le plan de financement présenté ci-dessus**
- **Charge le Président de signer tout document afférent au dossier**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.
Pour extrait conforme,

Le Président,
Bruno BEAUDREY



<p><u>Délibération adoptée avec :</u> Voix pour : 56 Voix contre : 0 Abstention : 0</p>
